

Date

Référence	Demande n° / Brevet N°.
Demandeur / Titulaire	

Signature des documents conformément aux dispositions de la règle 50(3) CBE

Le document parvenu le à l'OEB, dont vous trouverez ci-joint la photocopie,

- n'est pas signé.
- porte la signature d'une personne non autorisée à signer.
- n'indique pas le(s) nom(s) du (des) signataire(s) en toutes lettres et/ou, dans le cas de personnes morales, le(s) poste(s) occupé(s) par cette (ces) personne(s) au sein de la société.

Pour que ce document puisse garder le bénéfice de sa date, nous vous invitons à nous retourner la photocopie ci-jointe, dûment signée, dans un délai de **deux mois** à compter de la signification de la présente notification.

Dans le cas contraire, le document est réputé n'avoir pas été déposé.

